



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

FEDERATION FRANCAISE SPORTIVE DE TWIRLING-BATON
Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985 Membre
du Comité National Olympique et Sportif Français

CURSUS FORMATION

PRESIDENT DE JURY

(version décembre 2021)

Accès à la formation :

- Être licencié depuis au moins 1 an et à jour de la licence de l'année en cours
- Être majeur à la date de l'inscription
- Fournir un extrait de casier judiciaire n°3

Déroulement de la formation :

- Formation pratique sur les postes d'assistants techniques l'année de l'inscription (janvier à mai). Validation par les PJs nommés sur les compétitions
- 2 stages théoriques de 2 jours dispensés par les formateurs, de septembre à décembre. Examen écrit et oral avec note éliminatoire si inférieure à 12/20.
- Formation pratique sur des compétitions officielles (année N+1), avec accompagnement par des formateurs ou évaluateurs (4 compétitions minimum de 2 jours en double ou triple jury, dont 2 hors de sa ligue)
- 1 stage théorique de 2 jours avec les formateurs en octobre /novembre (annéeN+1)
- Examen sous forme de gestion d'une compétition en totale autonomie (2 jours en double jury) année N+ 2 sous la responsabilité d'un formateur.
- Si nomination, possibilité de présider les championnats départementaux et sélectifs. Accompagnement avec un formateur ou un évaluateur sur la première compétition.
- Stage de perfectionnement avec les formateurs pour pouvoir officier lors des championnats de ligue, demis et finales année N+3.

Déroulement des stages théoriques :

- Connaissance de la Fédération et de ses organes
- Connaissance de la fonction du Président de Jury
- Point sur les connaissances en matière des postes d'assistantstechniques
- Connaissance du Règlement Sportif
- Apprentissage des compétences fonction PJ

21 Q rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Délégataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftwirling.fr

Validation de la formation

- Examen avec délivrance du titre de Président de Jury
- Le PJ nommé pourra présider les championnats départementaux, sélectifs et critères.
- Après son stage de perfectionnement, le PJ pourra présider les championnats de ligue, demis et finales.

Suite de la formation en cas d'échec :

- Examen théorique
Si la note minimum de 12/20 n'est pas atteinte, le stagiaire peut reprendre au maximum 1 fois l'intégralité de la formation
- Examen pratique
Si l'examen n'est pas validé, le stagiaire peut se présenter 1 fois à nouveau à l'examen. En cas de nouvel échec, le candidat n'est plus admissible à la formation PJ.

Tarifs de la formation :

- Frais d'inscription à la formation : 50€
- Frais de participation à la formation : 50€ par stage théorique. Le déplacement reste à la charge des PJs.

Le règlement des frais d'inscription devra être effectué lors de la confirmation de l'inscription.

Particularité formation Doms :

La formation des territoires ultramarins sera adaptée aux contraintes d'éloignement, ainsi qu'au faible nombre de compétitions locales.